

Procès-verbal de l'Assemblée générale du Ciné-Club du Locle du 30 septembre 2025 au cinéma Casino du Locle à 20h.

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 23 octobre 2024
2. Rapport d'activités de la saison 2024-2025
3. Présentation des comptes 2024-2025
4. Rapport des vérificateurs de comptes
5. Nomination des vérificateurs de comptes pour la saison 2025-2026
6. Composition du Comité
7. Vous avez la parole

Le Président du Ciné-Club, René-Georges Zaslowsky souhaite la bienvenue aux membres du Ciné-Club.

1. Après lecture du PV de l'AG du 23 octobre 2024, celui-ci est accepté sans changement avec remerciements à son auteure.
2. René-Georges Zaslowsky présente le rapport d'activité de la saison 2024-2025: le Ciné-Club compte 127 membres avec une fréquentation des séances oscillant entre 70 et 100 personnes. 16 films ont été présentés plus 1 séance spéciale payante avec le dernier film de Samir et en sa présence. Le FFV (Festival du film vert) a projeté une séance de plus que la saison passée et la collaboration avec le Ciné-Club de Pontarlier se poursuit avec deux déplacements là-bas. Au total, ce sont donc 22 séances qui ont été proposées à nos membres. Le Président est très satisfait également des collaborations avec Pro Natura et la Guest House où nous allons régulièrement pour une after. Un groupe de travail a été constitué pour préparer la succession du Président qui, l'âge venant, désire assurer la pérennité du Ciné-Club. Enfin, il remercie la Ville du Locle pour son soutien financier et logistique, et notamment pour l'achat d'un nouveau serveur. Il précise que les longs films sont programmés à 20h15 au lieu de 20h30, que certaines séances ont eu lieu le mardi soir en raison de l'occupation de la salle et le samedi pour permettre la projection de deux films avec le souper entre les deux.
3. Les comptes sont présentés par le nouveau caissier. Il précise que la rubrique exploitation recouvre l'impression et l'envoi des programmes et les boissons offertes lors du traditionnel souper. Cf. document annexé. Ceux-ci sont également consultables sur le site internet du Ciné-Club.
4. Les comptes ont été vérifiés le 24 septembre 2025. Ils sont validés par le rapport des vérificateur.trice de comptes et acceptés par acclamation.
5. Nos deux vérificateur.trice des comptes: Pura Pons et Yvan Matthey acceptent de prolonger leur mandat.
6. Le Comité du Ciné-Club est composé de: Chris Vuille (fichier des membres et mise en page du programme) Lucie Barth (gestion de la case postale), Sandrine Zaslowsky (secrétaire aux verbaux), Michel Sandoz, Christian Haenni, Fabio Bestazzoni, Gilles Taillard, André Godinat (caissier), Nicole Godinat et René Zaslowsky (président).
7. Pas de questions !

La séance est levée à 20h23 suivie de la projection du film « Le moine et le fusil ».